

[Accueil](#) > [Lifestyle & tendances](#)

Les NFT s'installent dans les ventes aux enchères

Les NFT s'installent dans les ventes aux enchères

00:00

powered by soundnews.io

À l'international, les NFT ont déjà affolé les enchères, avec 69,3 millions de dollars pour *The first 5000 Days* par Beeple en 2021.

Temps de lecture : 1 minute(s) - Clémentine Pomeau-Peyre | Mis à jour le 16-03-2022 09:39 | Publié le 16-03-2022 09:10



Vous lisez cet article sur idéal  investisseur.fr

Des hauts et des bas. L'entrée progressive des NFT sur le marché des enchères français se fait par à-coups, mais le sujet suscite beaucoup d'intérêt ! À l'international, les NFT ont déjà affolé les enchères, avec 69,3 millions de dollars pour *The first 5000 Days* par Beeple en 2021 (la mise à prix était de 100 \$). Artprice recense 300 lots NFT présentés aux



En France, les NFT rencontrent pour l'instant plusieurs écueils. Le premier est légal. Si une proposition de loi a bien été votée voilà quelques semaines pour permettre aux commissaires-priseurs d'inscrire des biens incorporels (donc des NFT) dans leurs ventes publiques volontaires, les décrets d'application se font encore attendre. Conséquence, les quelques maisons de ventes qui se lancent dans l'aventure sont contraintes de proposer un support physique accompagnant l'œuvre numérique.

Pour exemple : le premier SMS de l'histoire (il disait « *Merry Christmas* »), vendu 107 000 € par l'étude Aguttes en décembre dernier était accompagné d'un cadre avec un téléphone. Et les 47 œuvres mises en vente le 10 mars dans la vente « *Burnt Auction* » par l'étude Fauve Paris avaient donc été imprimées sur des feuilles A4... Que les acheteurs étaient invités à brûler sitôt les enchères terminées ! Autre solution choisie par les commissaires-priseurs : la délocalisation de la vente. L'étude parisienne Millon a profité de son bureau belge en mai 2021 pour organiser la première vente de NFT européenne. Résultat : 12 lots sur 13 vendus, et un total d'adjudication de près de 70 000 €.

« *Nous espérons que la prochaine édition de vente NFT, qui aura lieu en juin prochain nous permettra de vendre en 100 % digital* » souligne Joséphine Louis de Fauve Auction. Elle se réjouit que lors de cette vente très suivie en ligne comme en physique, deux tiers des lots aient trouvé preneurs, qu'il s'agisse de « *premier marché* » à l'image d'*Eternål Pøng* par Stephan Breuer, estimé 1000/1 500 € et vendu 10.920 €, ou du « *second marché* » concernant des artistes plus aguerris dans ce domaine tels que *Obvious avec Ancestor of Law*, vidéo vendue 8.400 €. Le total des adjudications s'élève à 120 000 €. Bien davantage que celui de [la vente dans le métavers](#) proposée conjointement par la plateforme ArtAtak, la galerie Charlot et Aguttes en février dernier. Bien suivie et largement commentée, cette vente n'a pourtant pas atteint ses objectifs avec une seule œuvre vendue : 15.000 € pour la métacathédrale martienne rouge en 3D.

A noter enfin que Fauve Paris est la première maison de vente à proposer un règlement en cryptomonnaies, une option choisie dès cette édition par quelques acheteurs déjà munis de leur « wallet » en BTC, ETH ou BUSD.

>> **A LIRE : [Comment acheter des NFT ? Voici 9 des principales plateformes](#)**





A propos de l'auteur

Clémentine Pomeau-Peyre est journaliste, spécialiste du marché de l'art.

Partagez sur les réseaux sociaux !



Envie de donner votre avis, de partager un commentaire ?

* Information obligatoire

*



Ajouter le commentaire

Commentaires

Pas encore de commentaires. Soyez le premier !

A propos

Devenir auteur

Annonces / publicité

Paramètre des cookies

Contact

Mentions légales

Notre charte

Ideal-investisseur.fr est membre de :



Syndicat de la presse économique, juridique et politique



Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne



Fédération Nationale de la Presse d'Information Spécialisée

© 2021 - ideal-investisseur.fr